L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 JUILLET 1860.
G. F. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, & HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 10 JUILLET.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, 45 et 47, Vieille-Levée—Indiennes et coton blanc, avariées; marchandises américaines.

☞ Le shérif procédera aujourd'hui, à 5 heures P. M., à son magasin Fontenot, rue Jefferson, No 23, à la vente à l'encan d'un lot d'épiceries, &c.

Voir aux annonces.

La politique de Napoléon III.

Il est dans l'histoire des événements qui feraient croire à la fatalité. Tout au moins peut-on dire qu'il est pour les peuples comme pour les individus une destinée. Le rôle que la France a joué en Europe depuis sa grande révolution de 1789, malgré quelques intermissions, ne s'est jamais démenti. C'est un rôle tout de dévouement et de propagande. En Angleterre la révolution a été mesquine et étroite: réduite aux proportions d'une querelle religieuse entre les rois papistes et leur noblesse d'une part et les bourgeois protestants de l'autre, elle n'a abouti qu'à une transaction égoïste qui, en donnant satisfaction au protestantisme des bourgeois, a fait du souverain anglais un pape et a laissé debout l'aristocratie avec ses privilèges. Ce changement a été purement domestique et n'a eu aucune influence au dehors.

La révolution française, au contraire, qui se prolonge encore de nos jours est, dans son essence, humanitaire. Qu'une idée noble et généreuse naisse dans le cerveau d'un homme et l'on peut être sûr que la France en sera le porte-étendard. Tous les écrivains ont reconnu que dans ses luttes gigantesques avec les rois de la sainte alliance, Napoléon Ier n'était que le propagateur de l'idée française. Les trônes qu'il a fondés se sont écroulés, lui-même est allé mourir sur un rocher de l'océan, mais l'idée est restée. Elle a survécu en Italie au roi de Rome et à Murat, en Espagne à Joseph, en Allemagne aux princes de la Confédération germanique.

Aujourd'hui le problème des nationalités qui soulève l'Italie, agite l'Allemagne et la Hongrie et fait tressaillir l'Irlande n'est que l'anneau qui doit ressouder la chaîne brisée des traditions de 1789.

Si l'ambition n'avait pas étouffé chez Napoléon Ier la clarté des perceptions, s'il n'avait pas outrepassé son rôle, il eut pu éviter sa chûte et l'abaissement momentané de la France. Cependant bien que ses ennemis eussent compris que le grand capitaine n'était que le représentant du peuple et de l'idée française, ils se sont contentés d'exiler l'empereur et ils n'ont pas osé toucher à la nation.

C'est là un fait curieux et étrange. Deux fois quinze cent mille soldats sont venus fouler le sol français, et il semblait que l'instinct de la conservation dût dicter aux rois alliés la pensée d'un partage. Mais ceux qui avaient fait trois parts de la Pologne et déchiqueté l'Italie ont reculé devant l'anéantissement d'un peuple qui les avait fait trembler.

Débarrassée au bout de quelques années des Bourbons et de l'obscurantisme, la France met à profit les dix-huit années de paix du règne de Louis-Philippe pour réparer ses forces épuisées par les guerres de l'empire, aguerrir ses soldats en Afrique et reprendre ses travaux intellectuels interrompus. La philosophie, l'histoire, la littérature brillent d'un nouvel éclat, et à la tribune, dans les chaires des collèges ou dans la presse la pensée libre reprend tous ses droits.

Aussi lorsqu'un hasard heureux vient replacer sur le trône l'héritier de Napoléon III, il trouve une nation de 36 millions d'hommes, avec une armée puissante et des richesses accumulées, éléments formidables qui permettent de recommencer la période d'action.

Napoléon III, en montant sur le trône a reconnu les principes de 1789, a rendu hommage à la souveraineté populaire et a promis que la liberté viendrait un jour couronner l'édifice des institutions impériales. Or s'étant posé lui-même en continuateur de la révolution, il a senti qu'il avait pour ennemis les rois légitimes, et sachant qu'il serait plus fort en attaquant qu'en se laissant attaquer il a pris les devants.

Sa fameuse devise "L'Empire c'est la paix" ne pouvait être vraie qu'en ce sens qu'il ne serait pas de guerres de conquêtes. Cela ne voulait pas dire qu'il ne ferait pas de conquêtes. Il en a fait et il en fera encore tant morales que territoriales.

La guerre de Crimée qui paraît n'avoir été qu'une guerre d'essai a été le prélude d'une série de mouvements politiques très habiles pour arriver à l'isolement de l'Angleterre. Dans la grande coalition européenne contre la France, l'Angleterre avait été la tête des coalisés, elle avait fourni les fonds et avait réussi à reformer plusieurs fois le faisceau brisé. Mettre aux prises tout d'abord la politique anglaise avec le colosse moscovite était un coup de maître, qui fournit un point de départ favorable pour les complications ultérieures.

La guerre d'Italie n'a pas encore dit son dernier mot, mais depuis Solferino, l'influence de l'Autriche a disparu de la péninsule. Cette guerre a donné naissance à l'idée de l'affranchissement des nationalités, et avec cette idée, Napoléon peut menacer tous les rois sans rien craindre pour lui-même.

Sa politique est loin de rétablir la confiance et d'assurer une paix durable, mais c'est une conséquence forcée de sa situation. Il connaît le peuple qu'il gouverne et sait que le seul moyen d'obtenir la tranquillité à l'intérieur est d'occuper constamment l'attention publique à l'extérieur.

Au dehors il procède toujours de façon à faire naître dans chaque pays une question intérieure, et en même temps il jette constamment la division entre les grandes puissances. La Russie a la question des serfs, l'Autriche craint pour sa domination en Vénétie et en Hongrie et ces deux puissances se boudent réciproquement. L'Allemagne est divisée par ses affaires intérieures et l'ambition de la Prusse excitée au plus haut degré. L'Angleterre devenue en Italie plus libérale que les libérateurs brûle ses vaisseaux vis-à-vis de la Sainte Alliance et marche en aveugle vers le sort qui l'attend.

Dans les circonstances où vient d'avoir lieu l'entrevue de l'empereur des français avec les souverains allemands à Bade, il est assez difficile de former des conjectures. Nous croyons cependant qu'elle a eu un double but: détourner l'attention des affaires d'Italie dans lesquelles la France se prépare sans doute à intervenir et effrayer l'Autriche, qui a fait sournoisement des armements formidables et serait peut-être tentée d'essayer une revanche. S'il y a eu quelque convention secrète entre le Prince-Régent et Napoléon III, elle ne doit concerner que des plans ultérieurs.

Il y a des gens naïfs qui s'impatientent et voudraient voir Napoléon III trancher une bonne fois d'un coup d'épée toutes les difficultés. Il s'en gardera bien, car ce qui fait sa force ce sont précisément des épées de Damoclès suspendues sur la tête de ses adversaires. Lorsque l'un d'eux oublie le danger qui le menace, une brochure, un discours, ou une circulaire diplomatique vient à propos le lui rappeler.

La question Suisse a servi tout simplement de paravent à l'insurrection sicilienne qui se préparait. En ce moment la conférence de Bade, les ballons d'essai à propos de l'annexion de la Belgique et de la question irlandaise servent à masquer quelque solution des affaires d'Italie.

Si notre supposition n'est pas exacte, il y a certainement là dessous une énigme dont nous aurons le mot prochainement.

MORT DE M J L FABRE.—M. J. L. Fabre, recorder du 2me district, a succombé hier soir à une longue et cruelle maladie. Sa mort prématurée causera de vifs et poignants regrets à tous ceux qui l'ont connu dans l'intimité et qui avaient pu apprécier ses rares et précieuses qualités. Son obligeance et son affabilité dans l'exercice des fonctions municipales qu'il a remplies parmi nous lui avaient conquis l'estime et l'affection du public ainsi qu'une popularité qui lui eut permis d'aspirer à de plus hauts emplois si la mort l'avait épargné. Elu tout récemment recorder du 2me district, il n'avait pas encore pu prendre possession de sa charge à cause de ses souffrances et de la complète prostration de ses forces.

Les funérailles de M J. L. Fabre auront lieu cette après-midi: ses nombreux amis et les membres de la Société des Fils de la Louisiane se feront un devoir d'assister au funèbre cortège. Cette dernière association, si puissante et si honorable, se rappellera que les restes qu'elle doit accompagner ce soir au champ du repos sont ceux d'un de ses fondateurs et de son deuxième président. Personne n'a montré plus de zèle et de dévouement au service de la Société, personne non plus ne mérite plus que M J. L. Fabre les regrets des Fils de la Louisiane.

LA DÉCISION SUR LES STEAMERS CAPTURÉS.—Le *Courrier des Etats-Unis* critique notre manière de voir au sujet de la décision du juge McCaleb sur les deux prises le *Gen. Miramon* et le *Marquez de la Habana*. Notre confrère défend la sentence de la cour comme l'ont fait ici tous les journaux dévoués à la flibusterie, que cette sentence met parfaitement à leur aise. Car si un navire armé en guerre et sans pavillon a le droit de répondre aux demandes par un boulet de canon et a droit à des excuses et à une indemnité dans le cas où le navire de guerre ainsi attaqué se permet de le capturer, il est évident que la haute mer appartiendra aux pirates forbans qui voudront y lancer un navire.

Au point de vue du droit des gens la décision ne se soutient pas, au point de vue du fait, du moment qu'il est constaté que la première attaque est venue du *Général Miramon*, la capture était justifiée.

RIVIÈRE.—Louisville, 9 juillet.—L'Ohio monte avec 6 pieds [illegible] pouces d'eau dans le canal.

Dépêches Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES D'EUROPE
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Arrivée du steamer Palestine.

Québec, 9 juillet.—Le steamer *Palestine*, parti de Liverpool le mercredi 27 juin et de Londonderry le 28, est arrivé ici ce matin.

Marchés européens.

Liverpool, 26 juin P. M.—Les ventes de coton hier et aujourd'hui se sont élevées à 20,000 balles, dont 6,000 prises par la spéculation et l'exportation.

Le marché a fermé lourdement mais en se maintenant aux cotes de vendredi.

Les céréales étaient calmes à prix maintenus.

Les provisions étaient lourdes et calmes.

Londres, 28 juin P. M.—Les consolidés à termes ont fermé à 95 1|4; la bourse était ferme.

Insurrection Sicilienne.

Il n'y a pas encore eu en Sicile de nouveaux mouvements. Le général Garibaldi faisait ses préparatifs pour aller attaquer Messine.

Le roi de Naples a donné son consentement à la proposition d'une constitution libérale, dont l'une des conditions serait une alliance défensive et offensive avec le Piémont.

Le ministère napolitain a envoyé sa démission.

La promulgation de la nouvelle constitution aura lieu dans le mois de juillet.

Un télégramme de Vienne dit que l'Autriche fait de vastes préparatifs en Vénétie.

ARRIVAGES D'EUROPE—New-York, 9 juillet.—Le *Fulton* est arrivé ce matin à quai; le *Bavaria* de Hambourg et Southampton est arrivé aujourd'hui, ainsi que l'*Etna* parti de Liverpool le 26 juin.

DEPART DE STEAMERS.—Le steamer *New York* est parti d'ici samedi pour Brême, via Southampton.

Le *Kangaroo* est parti samedi à midi pour Liverpool.

Ces deux steamers ont emporté $435,000 en espèces.

Les candidatures.

New-York, 9 juillet.—Le maire Wood, dans une lettre qu'il a écrite, est en faveur de la candidature Douglas dans le Nord et dans l'Ouest, et de celle de Breckinridge dans les Etats du Sud.

Washington, 9 juillet.—Wm H. Brown a informé le rédacteur de la *Constitution* que M. John C. Breckinridge a formellement accepté la candidature à la présidence. La lettre d'acceptation du général Jos. Lane a été publiée.

Mort d'Edmund French.

Washington, 9 juillet.—M. Edmund French, assistant du surintendant du Trésor, qui devait être jugé pour détournement de fonds, est mort dans la matinée de ce même jour.

Suite des Nouvelles par le Palestine

Nouvelles des Deux Siciles.

QUESTION DE L'ANNEXION.

Québec, 9 juillet—Le *Palestine* est arrivé à quai aujourd'hui, venant de Liverpool qu'il a quitté le 27 juin et de Londonderry le 28. Il nous annonce l'arrivée à Liverpool du *City of Baltimore* le 26 juin; le *Nova Scotia* était arrivé à Liverpool le 27 et le *Saxonia* à Southampton le même jour.

Nouvelles Politiques d'Europe.

ITALIE—RÉVOLUTION SICILIENNE.—Le *Palestine* nous apporte les nouvelles importantes et intéressantes qui suivent:

Dans un de ses articles, le *London Times* publie que la constitution napolitaine avait été promise trop tard.

Une lettre reçue de Palerme dit que Garibaldi a perdu plus de 900 hommes dans les combats du 27 et du 28 mai.

Garibaldi avait décrété la destruction du fort Castellamare.

La première division des troupes révolutionnaires a été dirigée sur Syracuse.

La municipalité de Palerme a demandé à Garibaldi d'annexer immédiatement la Sicile au royaume d'Italie; il a répondu que cela lui était impossible pour le moment.

Le dictateur essaie de négocier à Londres un emprunt de 36 millions de francs.

D'après un télégramme de Rome, le général de Lamoricière faisait de vastes préparatifs qui indiquaient son intention d'attaquer sous peu.

Congrès européen.—Un journal de Genève dit que le comte de Persigny et Lord John Russell s'étaient entendus pour convoquer un congrès européen pour terminer la question de Savoie.

Emprunt français.—Le *Moniteur* dément les bruits qui prêtaient au gouvernement français l'intention de négocier un emprunt.

Nouvelles commerciales d'Europe.

Marché au coton du Havre.—Havre, 27 juin.—Les ventes pour les trois jours se terminant le 26, avaient été de 4700 balles, la base était fermé à 86 fcs.

Nouvelles de la Havane.

Arrivée du steamer Quaker City.

New-York, 9 juillet.—Le steamship *Quaker City*, cap. R. Shufeldt, venant de la Havane, est arrivé à son quai aujourd'hui. Il a quitté ce port le 5, et ne nous apporte pas de nouvelles politiques. A son départ le marché aux sucres était généralement calme. Les détenteurs offraient assez facilement mais ne consentaient pas à la vente.

ARRIVÉE D'UN NEGRIER A MOBILE—Mobile, 9 juillet.—Le schooner "Clotilde" ayant une cargaison de nègres se montant en tout à 103, a passé la barre ce matin, et a jeté l'ancre dans la baie, où il a été accosté par un steamboat qui a pris sa cargaison et a remonté la rivière, pour un port inconnu.

Politique de Stephen A. Douglas.—Philadelphie, 9 juillet.—Le colonel Forney a annoncé que Douglas soutenait le principe de non coalition avec Breckinridge.

MARCHÉS—New-York, 9 juillet.—Le marché a été calme, il y a eu quelques ventes de 10 1|2 à 10 5|8 c. pour middling uplands.

Le sucre était ferme à 8 1|2 c la livre. La mélasse se vendait à 44 c le gallon. Le café était ferme à la clôture à 14 1|2 à 15 c la livre.

Il s'est vendu 9,000 barils de farine. On cote la superfine d'Etat de $5 15 à 5 25 le baril.

Le maïs était languissant à la fermeture et l'on faisait les prix de 62 1|2 à 68 c. le boisseau.

Le marché au porc était ferme, il s'est vendu 750 barils de mess à $19 le baril.

Aujourd'hui il s'est vendu 300 barils de graisse de 12 1|4 c à 12 7|8 la livre.

Cincinnati, 9 juillet.—Le marché aux farines était calme: il s'est vendu 800 barils d'extra de $5 15 à 5 80 le baril. On a vendu 700 barils de whisky à 17 c. le gallon. 200 barils de graisse à 11 7|8 c. la livre.

Le mess porc de l'Ouest était ferme à $19.

LES CANDIDATURES.—Le journal *Washington States* s'exalte à la réception des nouvelles qui annoncent que "la nomination de Douglas est accueillie dans tout le pays avec une joie profonde."

M. Claiborne, un des délégués missouriens à la convention de Baltimore, prétend que Douglas emportera 25,000 voix de majorité dans son Etat. Le major S. Phelps du Missouri s'est aussi déclaré en faveur de Douglas et Johnson.

Dans l'Ohio on dit que Douglas emportera tous les votes démocrates. Cependant 50 des membres de la convention d'Etat se sont séparés de leurs collègues et vont former une liste d'électeurs en faveur de Breckinridge.

En Virginie la plupart des journaux de l'Etat soutiennent Breckenridge, ceux de l'Ouest Douglas. Les adversaires de ce dernier admettent qu'il aura 20,000 voix dans l'Etat; ses amis comptent sur beaucoup plus.

Dans le Mississipi, deux journaux démocrates, le *True Democrat* de Corinth et le *Meridian* du comté Lauderdale, ont arboré la bannière Douglas et annoncent qu'une convention d'Etat se réunira le 30 juillet à Holly Springs pour choisir une liste d'électeurs.

L'Etat du Maryland sera probablement emporté par Bell et Everett. Les électeurs démocrates sont divisés, six sont pour Breckinridge et deux pour Douglas.

Jusqu'à présent M. Douglas a de grandes chances dans le Nord, mais peu dans le Sud. Le Missouri et la Géorgie sont les seuls Etats où il puisse lutter contre ses rivaux. La majorité des Etats du Sud se prononcera sans doute pour Bell et Everett, le reste votera pour Breckinridge.

La Louisiane est l'Etat où la lutte sera la plus vive entre les trois concurrents.

LE SÉNAT DES ETATS-UNIS.—Les sénateurs dont les fonctions expirent en 1861, et dont les places doivent être remplies par les prochaines législatures de leur Etat, sont MM. Fitzpatrick, de l'Alabama; Johnson, de l'Arkansas; Gwin, de la Californie; Foster, du Connecticut; Yulee, de la Floride; Iverson, de la Géorgie. Trumbull, de l'Illinois; Fitch, de l'Indiana; Harlan, de l'Iowa; Crittenden, du Kentucky; Slidell, de la Louisiane; Pearce, du Maryland; Greene, du Missouri; Clark, du New-Hampshire; Seward, de New-York; Clingman, de la Caroline du Sud; Pugh, de l'Ohio; Lane, de l'Orégon; Bigler, de la Pensylvanie; Hammond, de la Caroline du Nord; Collamer, du Vermont; et Durkee, du Wisconsin,—en tout 14 démocrates, 7 républicains et 1 américain.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—*Deux criminels condamnés à mort et un aux travaux forcés.*—George Osborne et Patrick Egan, déclarés coupables du meurtre de leurs femmes; Joe Smith, h. c. l., déclaré coupable d'avoir tué une femme de couleur avec laquelle il avait vécu, ont été conduits hier devant le juge Hunt qui a prononcé leur sentence.

Osborne habitait la partie inférieure du Troisième District. Les témoins ont déclaré qu'il avait une bonne réputation mais qu'il s'enivrait quelquefois. Sa femme était adonnée à la boisson. Il rentra un soir chez lui et la trouva ivre, [illegible] pendant une demi-heure, s'arrêtant à peine pour se reposer. Elle mourut pendant la nuit, il alla se constituer prisonnier au poste. Le juge l'a condamné à être pendu.

Patrick Egan subira la même peine. C'était un "longshoreman" (homme de peine sur la Levée) demeurant dans la rangée de bâtisses connue sous le nom de "Leeds Row" et située dans la rue Erato. Personne n'a dit du bien de lui. Sa femme était bonne et industrieuse; elle a été assassinée sans motif.

Joe Smith a commis son crime dans la rue St-Joseph, entre les rues St-Charles et Carondelet. Sa victime se nommait Omer Tagnet, esclave, [illegible] et dont il avait fait sa femme. Un blanc vint dans la maison. A partir de ce moment, Smith fut maltraité; il quitta la maison. Il la tua un soir qu'il était venu lui réclamer de l'argent qu'elle lui devait. [illegible] qu'Omer avait refusé de lui rendre la somme et qu'il la frappa parce qu'elle avait levé une hache sur lui. "Il n'avait pas, dit-il, l'intention de la tuer." Le jury l'a cru et le juge l'a condamné à dix ans de travaux forcés.

CAUTIONNEMENT DE BILLY BEAN.—Billy Bean qu'un affidavit accuse, avec Bill Lockwood et autres, d'avoir assassiné Wm Gill au [illegible], a comparu hier devant le juge Hunt, [illegible] sous caution de $2000. Frank Bange a signé le cautionnement.

LES INCENDIES.—[illegible]

LA RIXE A PROCTORVILLE.—*Arrestation.*—Les officiers spéciaux du chef de police ont arrêté hier, dans une maison de la rue St-Philippe, Joseph Madore, espagnol, qui dit-on, est celui qui a tué le Maltais, meurtrier des deux Espagnols.

Le propriétaire de la maison s'est opposé à l'arrestation du prévenu. Trois des officiers étaient montés au premier, Smith Ilard était resté au rez-de-chaussée. Le propriétaire sortit et revint peu après accompagné de deux ou trois amis; il dit à M. Ilard qu'il allait chercher un fusil pour le tuer. L'officier ne comprenait pas l'espagnol, mais un petit nègre lui ayant répété ce qu'avait dit l'individu, il s'élança sur ce dernier et, lui mettant la main au collet, lui conseilla de rester tranquille. Les quatre autres officiers emmenèrent ensuite le prisonnier.

Madore avoue qu'il a fait feu sur le Maltais. Il sera livré aux autorités de la paroisse St-Bernard.

TÉMOIN IMPORTANT.—Dennis Clifford, témoin important de la défense dans l'affaire "l'Etat vs Dennis Sullivan", accusé de meurtre, étant sur le point de quitter l'Etat, a été arrêté, à la demande de Wm Sullivan, et a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

COUP DE SOLEIL.—Nous avons publié, dans notre numéro de samedi dernier, les détails au sujet de la mort d'une soi-disant Alsacienne, des suites d'un coup de soleil. C'est une Portugaise du nom d'Amelia Tomassa, âgée de 26 ans, mariée à un nommé Peter Pryor.

Elle avait l'habitude de s'absenter pendant quelques jours qu'elle passait chez des amis intimes, et, c'était dans cette intention qu'elle était partie de chez elle vendredi dernier. Son mari ne s'inquiétait pas de son absence, la croyant chez ses amies, et ce n'est qu'hier matin que l'inquiétude l'a gagné en lisant les journaux de samedi. C'est alors qu'il s'est rendu au poste du Premier District, pour prendre des informations, où il a obtenu la triste certitude que ses craintes n'étaient que trop fondées.

Notre rapporteur ne nous a pas dit si le jeune homme arrêté à ce sujet avait été relâché.

MEURTRE D'UN NEGRE.—Nous lisons dans le *Drapeau de l'Ascension*:—Avant-hier le sous-économe de l'habitation Saint-Emma, appartenant à M. Cuks, a été assassiné par le nègre John qui avait mérité une légère correction. Comme M. Johnson s'avançait pour la lui infliger, il a été étendu sur le sol d'un coup de pioche sur le crâne et comme il se débattait dans les angoisses de la mort, il a été frappé par le misérable d'un deuxième coup qui lui a horriblement fracassé la tête. Il a succombé hier soir à ces blessures. Nous tenons ces détails du meurtrier lui-même qui est en lieu sûr et à qui bonne justice ne peut manquer d'être promptement faite.

ITALIE—On lit dans l'*Opinion nationale*:

"Une dépêche de notre service privé nous donne des nouvelles de Naples, en date du 16 juin, apportées hier matin à Marseille par le paquebot l'*Hermus*.

"Le bruit courait à Naples, au moment du départ de ce bateau à vapeur, que les troupes de la citadelle de Messine faisaient cause commune avec Garibaldi.

"Des forces venaient d'être et étaient encore envoyées en Calabre, où il paraîtrait décidément que le mouvement a éclaté.

"Le roi de Naples avait reçu par le télégraphe avis de la réception polie, mais négative, faite à Fontainebleau à M. le commandeur de Martino. A cette nouvelle, une très-vive altercation avait éclaté entre la Reine mère et la jeune reine de Naples. Cette dernière est, comme on sait, une princesse bavaroise, d'un caractère vif, ardent, et en complet désaccord d'idées et de tendances avec la veuve de Ferdinand II.

"Quant au jeune Roi, il aurait dit, en apprenant l'accueil fait à son envoyé près la cour des Tuileries: "qu'il aimerait mieux être colonel autrichien que Roi constitutionnel."

"Il est extrêmement probable qu'il sera servi selon son goût.

"Contrairement à ce qu'annonce une dépêche privée, de l'importance de la prise faite par les croisières napolitaines au moyen de la trahison et d'un abus du pavillon anglais, s'il faut en croire une autre communication de la télégraphie privée, on affirmait à Naples, au moment du départ de l'*Hermus*, que cette capture était assez insignifiante, se composant uniquement d'un petit vapeur remorquant un brick chargé d'effets de campement."

On lit dans le *Constitutionnel*:

"Deux vapeurs, portant pavillon américain, et ayant à bord des volontaires se rendant en Sicile, sont entrés le 12 au matin dans le port de Cagliari. Le *Washington* a 1,400 hommes à bord, l'*Orégon* 3 à 400. Le capitaine d'un de ces bâtiments, qui est Américain, ainsi qu'un artiste de la même nation, sont seuls descendus à terre.—D'après le dire du capitaine de l'*Orégon*, ils attendent l'arrivée d'un autre vapeur remorquant un grand bâtiment à voiles, ayant l'un et l'autre à bord 3,000 volontaires.

"On peut juger, écrit-on à ce sujet au *Times*, du zèle et de l'ardeur qui animent ceux qui ont embrassé la cause de la Sicile, d'après les privations auxquelles ils se soumettent. L'artiste Américain m'a fait voir un croquis qu'il a fait à bord du *Washington*, et la façon dont ces hommes, la plupart gens riches et de bonnes familles, sont entassés, les uns sur les autres, est réellement révoltante: ils ont à peine de l'espace pour s'asseoir, et cela pendant l'excessive chaleur qu'il fait dans ces régions! On n'a jamais vu scène semblable, même à bord d'un négrier."

Un télégramme de Turin du 20 juin porte ce qui suit:

"Une dépêche de Cagliari, en date d'aujourd'hui, annonce l'arrivée à Palerme du colonel Medici avec 3 mille volontaires.

Toutes les communes, dit cette dépêche, envoient des Adresses au dictateur de la Sicile, en faveur de l'annexion. Le clergé et l'aristocratie sont à la tête du mouvement.

Les troupes napolitaines continuent l'évacuation.

Les Napolitains, assure-t-on, se fortifient à Messine, des forces considérables sorties de Palerme doivent se rendre dans cette place.

Les désertions dans l'armée napolitaine continuent.

Cent nouveaux cadavres ont été trouvés dans les décombres, à Palerme.

La santé des chefs garibaldiens, Carini, Manin, Palizzolo, qui sont blessés, est en voie d'amélioration.

La *Gazzetta di Torino* annonce que le conseil municipal de Partenico avait voté à l'unanimité, dans une de ses dernières délibérations, l'érection d'une statue au général Garibaldi, et avait décidé que ce monument serait élevé au milieu de la place *del Carmine*, qui prendrait le nom de place Garibaldi.

Voici la réponse du général à l'Adresse qui lui avait été envoyée par le conseil pour lui faire connaître le résultat de cette délibération:

"Palerme, 4 juin 1860.

"Messieurs,

"J'ai lu la délibération du conseil civique que vous m'avez fait remettre le 2 juin courant, et j'y ai vu que la commune de Partenico voudrait m'honorer d'un monument.

"Tout en vous remerciant de tant de courtoisie, je crois devoir vous rappeler que je suis venu en Sicile pour faire la guerre; toute dépense qui n'est pas faite dans cette vue ne serait pas opportune. Cessez donc de penser à une statue et employez l'argent en achat d'armes et de munitions.

"Concourez ainsi au soutien de l'unité italienne pour laquelle je combats, et vous aurez mis votre pierre pour l'érection du premier de tous les monuments.

"Le dictateur, G. GARIBALDI.

TROUBLES EN ORIENT.—Voici plusieurs télégrammes de Marseille en date des 20 et 21 juin:

Trente-six villages ont été brûlés dans le Liban.

Le gouverneur turc a envoyé quelques forces à Der-el-Kamar, pour faire cesser l'attaque de cette localité par les Druses; mais les soldats turcs ont appuyé les Druses à Saïda et participé au massacre des chrétiens.

Le consul de France à Saïda, dans l'enceinte du Klan avec tous les Européens et mille indigènes, attend l'arrivée d'un bâtiment français. Des nouvelles lettres signalent des meurtres et des incendies commis par les bachi-bouzoucks au service de la Turquie.

Des nouvelles de Constantinople que nous recevons annoncent que des troubles sanglants ont eu lieu en Albanie.

A Scutari, le drogman du consulat d'Autriche a été assassiné.

Les Albanais refusent de payer les impôts et de se soumettre à la conscription en vertu du privilége datant de l'époque d'Iskender-Bey.

Les chrétiens de leur côté refusent de supporter seuls les charges publiques.

Le bruit court qu'une dépêche est arrivée, annonçant une insurrection à Smyrne; et dans laquelle des fonctionnaires auraient été assassinés. Le fait est douteux, mais il est positif que les montagnards d'Aïdin se sont révoltés.

Un grand nombre d'Italiens s'embarquaient à Constantinople pour la Sicile.

Nous recevons des nouvelles de Constantinople du 13.

Le grand vizir était arrivé à Schoumla, après avoir destitué sur sa route de nombreux fonctionnaires turcs et quelques grecs pour abus de pouvoir.

La Porte a envoyé Vely-Pacha en qualité de commissaire extraordinaire à Beyrouth pour y faire une enquête et elle a nommé Namick, ex-pacha de Djeddah, commandant des forces du Liban.

Deux vaisseaux de ligne devaient porter des troupes de débarquement, mais l'épuisement du trésor a fait renoncer à l'envoi de ces renforts.

L'armée n'est pas payée, les soldats sont exaspérés et l'on craint une révolte militaire.

Les ambassadeurs étrangers à Constantinople se sont concertés et ont envoyé des instructions identiques aux consulats de Syrie pour prévenir de nouveaux désastres.

Quinze cents maisons ont été incendiées dans les quartiers turcs de Constantinople. Le désastre augmente.

On entend partout des propos menaçants.

LA CONFÉRENCE ET LA BOURSE.—On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Contrairement à notre attente, la Bourse de Paris, qui avait haussé avant-hier sur les bons résultats du voyage de l'empereur Napoléon III à Bade, a baissé hier, malgré la constatation officielle de ces bons résultats dans les colonnes du *Moniteur*. Quelles que soient les causes de cet étrange recul du grand marché financier français, cette réaction prouve jusqu'à l'évidence combien la confiance est ébranlée dans les esprits et avec quelle promptitude ceux auxquels incombe le devoir d'éclairer et de guider l'opinion publique devront agir sur elle pour la ramener dans la vérité de la situation.

Deux journaux parisiens, l'*Opinion nationale* et le *Courrier de Paris*, viennent de recevoir un avertissement pour avoir reproduit un discours prononcé il y a quelques jours par M. Victor Hugo dans un meeting tenu à Jersey en faveur de l'insurrection sicilienne. Cette rigueur est motivée sur ce que le discours en question contient un appel violent et général aux passions révolutionnaires.

Les deux feuilles qui se trouvent ainsi frappées avaient déjà reçu chacune un avertissement, le *Courrier de Paris* pour un article récent sur les conditions d'ouvriers, et l'*Opinion*, au mois de novembre dernier, pour un article sur les affaires romaines.

FAITS DIVERS.

—Nous avons dans notre province, dit le *Journal de Liége*, un exemple de longévité remarquable: un cultivateur de Visé vient d'atteindre, le 7 juin, sa 109e année. Il s'occupe encore avec intelligence et activité; depuis 75 ans, il est locataire de la même terre dont il a toujours payé la location régulièrement et à la même famille.

—La *Diario*, de Madrid, publie la traduction du traité signé à Tétouan le 26 avril entre l'Espagne et le Maroc. Le territoire appartenant à la juridiction de la place de Ceuta est étendu. L'Espagne acquiert tout le territoire compris entre la baie de Handes Balma et la baie d'Uad Anjar. L'empereur du Maroc cède encore, près de Santa-Cruz, l'emplacement d'une pêcherie, paie vingt millions de piastres pour les frais de la guerre, et permet le libre exercice du culte catholique à Tétouan.

—M. Henri A...., élève en pharmacie, employé dans l'officine de M. F...., place des Petits-Pères, avait imaginé une combinaison de diverses substances qui devait, selon lui, constituer un remède nouveau et très énergique contre certaines maladies. Hier, à dix heures et demie du soir, voulant profiter de l'absence de son patron pour expérimenter son invention, il mit dans un mortier de marbre très épais du chlorate de potasse et du soufre.

A peine avait-il commencé à broyer ces substances, que le mélange fit explosion. Le mortier éclata. L'imprudent expérimentateur fut atteint et blessé très grièvement au visage, à la main droite et à l'avant-bras.

Quelques fragments s'imprimèrent profondément dans sa chair, et l'on s'étonna que A. n'eût pas été tué. On a fait appeler des médecins, qui lui ont donné des soins, et l'on espère que cet événement n'aura pas pour lui de suites funestes.

L'explosion avait été si forte, qu'on l'avait entendue jusque dans la rue Pagevin, où l'on avait cru que c'était une maison qui sautait. A ce moment il se trouvait dans le laboratoire, où se faisait l'expérience, deux élèves en pharmacie, qui, par un rare bonheur n'ont pas été atteints.

—Un événement affreux a eu lieu à Cadix le 30 mai. Un des prisonniers maures avait été placé à l'hôpital, où il était l'objet des soins les plus empressés. Il s'est levé pendant la nuit, s'est armé d'un couteau, et, comme un animal féroce qui se jette à l'improviste sur un troupeau sans défense, s'est précipité sur toutes les personnes qu'il rencontrait. Les malheureux vieillards recueillis dans cet hôpital fuyaient de tous côtés en poussant des cris, pendant que l'assassin, avec une agilité sans exemple, sautait de maison en maison, laissant derrière lui une longue traînée de sang.

Les veilleurs de nuit des rues voisines de l'hôpital sont accourus aux cris des victimes. Bien qu'armés de longues lances, trois d'entre eux ont été blessés, et les autres ont fait volte-face en apercevant l'horrible figure du Maure, dont les vêtements étaient rouges de sang, dont les yeux lançaient des éclairs, et qui maniait son arme homicide avec une dextérité extraordinaire. Enfin un piquet de soldats est arrivé, et le Maure, persistant dans sa lutte, a été tué par un sergent. Arrivés à l'hôpital, les autorités ont constaté que le nombre des morts était de quatre et celui des blessés de seize. Quelques-uns de ces derniers sont dans un état désespéré.

—On écrit de Porquerolles au *Toulonnais*:

"On sait que les vents de mer qui soufflent pendant le mois de mai, depuis l'est jusqu'au sud ouest, nous amènent des cailles, des tourterelles et une infinité d'autres oiseaux voyageurs qui, sans carte ni boussole, partent des côtes d'Afrique et traversent la Méditerranée à la garde de Dieu et sous la conduite de l'instinct, ce guide infaillible que la nature leur a donné; mais peut être chacun n'a pas assez remarqué cette infinité d'insectes, cette prodigieuse quantité de frêles et audacieux papillons qui traversent aussi la mer, qui, fuyant des chaleurs et les froids excessifs, l'ardeur brûlante du soleil africain et les climats d'Europe, passent et repassent selon la saison de l'un à l'autre continent.

Vers le milieu du mois de mai dernier, nous voyions voltiger, planer sur l'île de Porquerolles, quantité d'oiseaux exotiques, espèce d'hirondelles de la grosseur d'un merle que les gens du pays appellent *sirène*. Cet oiseau est réellement un des plus beaux de la création par la richesse de son plumage aux couleurs vives et brillantes, vert, bleu clair, jaune, couleur de feu; il a le pied court comme l'hirondelle, le bec long, effilé et un peu recourbé. La présence de ces oiseaux nous fut expliquée par les papillons que nous leur vîmes chasser dans les airs.

En abordant un vaste champ d'artichauts, je vis s'élever tout à coup une telle quantité de papillons rouges, que j'en fus saisi, effrayé: c'était comme un nuage, comme un rideau qui couvrait tout le champ. Je songeais à l'instant à ces nuées de sauterelles qui constituent une des grandes plaies de l'Egypte.

Les sirènes ont disparu avec les masses innombrables de papillons qu'elles poursuivaient et dont elles se nourrissaient, mais il est resté les conséquences de cette irruption, qu'il a été facile de prévoir. Le champ est littéralement couvert d'une couche de chenilles noires et velues. Cinquante mille pieds d'artichauts, divisés en plusieurs vastes champs, ont été entièrement dévorés en très peu de temps. Heureusement que la récolte touchait à sa fin. La perte ne sera donc pas très considérable. Si, comme nous l'espérons, la destruction totale des feuilles et des tiges n'entraîne pas la mort de la plante, qui, dans ce cas, repoussera à la saison prochaine comme à l'ordinaire, on n'aura à regretter que la pâture qu'auraient fournie pour le gros et le menu bétail, les feuilles de cinquante mille pieds d'artichauts.

Les vignes, les luzernières, les champs de légumes sont envahis, couverts par les chenilles. On est sous l'épée de Damoclès, on tremble, on a peur de voir toutes les récoltes perdues. Cependant, excepté les artichauts, qui semblent faire la nourriture de prédilection de ces insectes destructeurs; excepté les féveroles et, par-ci par-là, plantes sauvages; la mauve, rien n'a été rongé par eux; ils rampent sur les tiges de luzerne, sur les ceps, sur les feuilles de vigne sans les toucher. Si cela finit ainsi, ce sera un fait curieux à constater.

Beaucoup de ces affreuses chenilles semblent avoir terminé leur œuvre de destruction et vouloir s'enfermer dans leur tissu pour subir la métamorphose que la nature leur impose: mais en plus grand nombre, [illegible] à fait tout à coup, comme par l'effet d'un commandement général, irruption sur les routes, dans les rues du village, dans les maisons, partout. Le sol est couvert de cette vermine noire qui roule avec une vitesse vraiment surprenante. Les ondulations saccadées et précipitées de ces chenilles, dans leur marche, ont quelque chose de frénétique.

Si vous arrivez ce matin à l'île de Porquerolles, vous serez témoin du plus curieux spectacle: vous verrez les soldats de la garnison et la population civile armés de balais pour déblayer les casernes, les maisons contre l'invasion des chenilles, [illegible] triomphent par leur masse prodigieuse, grimpent le long des murs et s'introduisent par toutes les issues.

Une telle avalanche de chenilles est, au moins pour nos contrées, un véritable phénomène. Jamais, de mémoire d'homme, rien d'approchant ne s'était vu."

CHRONIQUE PARISIENNE.—Nous lisons dans le dernier Courrier de Paris, de *Pharès*:

Soyez donc un héros, parmi les plus fiers et les plus braves, soyez donc l'honneur de l'Italie, l'espoir de la Sicile, l'effroi du roi de Naples, pour qu'Alexandre Dumas écrive vos mémoires, et pour que la populace vous affuble du nom de *Garibaldoche*. Ce siècle-ci est le siècle des familiarités excessives; il ne respecte rien, et, dans son audacieux gaminisme, il emprunte le nom d'une danseuse qui n'est pas même demi-monde pour en faire une cocarde à l'homme dont le génie aventureux tient depuis tantôt deux mois l'Europe en suspens.

C'est à dégoûter de la gloire et de l'héroïsme, et je comprends que le général de Lamoricière ait perdu un peu de son enthousiasme. Quant à Garibaldi, il ne songe guère aux avantages ou aux inconvénients de la gloire. Il est bon non seulement comme un coeur intrépide que l'amour de la liberté a consacré et enivré, mais comme un général habile, expérimenté, qui s'entend aux termes de la stratégie, et qui demain discutera les conditions d'un traité de paix avec la sagacité d'un homme politique consommé. On ne parle que de lui; et cette parodie de son nom est une sorte d'adoption française. Vous avez annoncé que si les troupes de la division Bazaine étaient rentrées triomphalement, on eût crié: Vive Garibaldi sur leur passage. Eh bien, vous vous êtes trompés, ou plutôt votre correspondant s'est trompé: c'est Vive Garibal*doche* que le peuple des faubourgs se fût mis à crier, pour mieux attester l'adoption du libérateur de la Sicile.

Je suis étonné toutefois qu'au lieu de l'appeler *Garibaldoche* on ne l'ait pas nommé *Garibaltard*. La vogue du beau jeune homme au trapèze justifiait ce baptême. Il n'est pas douteux qu'après avoir remué tous les cœurs à Paris, ce merveilleux acrobate ne fasse un tour d'ici à Bruxelles. Vous le verrez donc, ou plutôt vous l'apercevrez, ce sylphe et priez bien ces dames de modérer leurs transports à sa vue. Car s'il vous arrivait là-bas le scandale qu'il on constate tous les soirs au *Cirque de l'Impératrice*, ce serait à désespérer du sentiment.

Jamais le génie dramatique, dans son expression la plus élevée, jamais Talma, jamais les acteurs qui ont recueilli son héritage, n'ont eu autant de succès *réels* à enregistrer dans leurs souvenirs. C'est de la folie, c'est de l'extase! On cite deux ou trois dames du haut monde; et une sorte de bas-bleu célèbre par sa beauté et ses relations qui, tous les soirs, vont [illegible] admirer la grâce, les formes, l'élan de cet adonis. Heureux triomphateur! il n'a pas de madrigal à débiter, pas de poésie à dépenser. Quand il paraît, c'est un murmure approbateur; quand il s'élance, c'est un cri unanime; tous les cœurs font la voltige avec lui.

Tandis qu'en France, la gymnastique obtient les succès qui n'étaient dus autrefois qu'aux poëtes, et tandis que les jeux du Cirque augmentent tous les jours de faveur, le Portugal songe sérieusement à proscrire les combats de taureaux. Une proposition formelle vient d'être faite dans le sens de l'abolition de ces jeux féroces par un membre de la Chambre des Pairs un descendant de Vasco de Gama, et la proposition a été renvoyée à la Chambre des Députés de Lisbonne pour être convertie en loi.

Depuis longtemps déjà les combats de taureaux en Portugal n'étaient plus que des représentations scéniques presque inoffensives; on garnissait les cornes des animaux lâchés dans l'arène; on capitonnait leurs fronts pour empêcher les attaques brutales, et le toréador n'était qu'un écuyer élégant caracolant autour d'une pauvre bête désarmée. C'est cette parodie qui va disparaître. J'ai entendu raconter, à ce propos, une anecdote intéressante et qui n'a pas encore été mise dans les récits des voyageurs et des romanciers.

Le marquis de Pombal, ce fameux ennemi des jésuites, qui obtint l'expulsion de ces dangereux personnages du Portugal, était déjà au dix-huitième siècle l'adversaire acharné des taureaux. Il ne lui suffisait pas d'avoir éteint les bûchers, d'avoir interdit les auto-da-fé, il voulait proscrire les bêtes à cornes des amusements publics. C'était là une réforme hardie, téméraire; que le Roi ne pouvait admettre. L'expulsion des jésuites ne fâchait que le Pape. Le marquis de Pombal se résignait donc et se bornait à protester énergiquement. Un jour le Roi en personne assistait à l'égorgement national des plus beaux taureaux de son royaume. Le ministre était présent; mais par une hardiesse qui ne craignait pas de s'affranchir de l'étiquette, il tournait obstinément le dos au spectacle.

Tout à coup un gentilhomme, qui s'appelait (je crois) le duc d'Arcos, descend dans l'arène, en costume de toréador et entre en lutte avec les plus fiers taureaux. Après quelques passes heureuses, quelques sauts brillants, l'infortuné duc est atteint en pleine poitrine par la corne d'un de ses adversaires; le sang s'échappe à flots, et voilà un des premiers gentilshommes du royaume qui agonise et qui expire dans le sable, comme le plus obscur des manants et le plus obscur des toréadors. Son père qui était placé à côté du Roi, pousse un cri de douleur et de rage, descend précipitamment les gradins, franchit la haute balustrade, et malgré ses quatre-vingts ans, s'avance fièrement dans l'arène.

Le roi ému s'écrie et défend au vieux duc de s'exposer; le marquis de Pombal se retourne à demi, jette un regard sur le drame qui se prépare, et attend impassible. Cependant le vieillard, sans s'occuper du taureau qui gambadait dans l'arène [illegible] ses cornes ensanglantées, s'approche de son fils, l'embrasse tendrement, lui dit adieu, le bénit, ramasse son épée, car il n'en avait pas, et va au-devant de l'animal furieux. Vous jugez de l'émotion quand on vit ce vieillard pâle, les yeux brillants, [illegible], qui brandissait son épée. Mais l'émotion fit place à des transports inouïs d'allégresse, quand le vieux duc avec une dextérité, une adresse, qui n'était peut-être que le suprême effort, que l'inspiration du génie paternel, planta rudement son épée jusqu'à la garde dans le cou du taureau, et retourna ensuite lentement, accablé de deuil, reprendre sa place auprès du Roi.

On était alors en guerre contre l'Espagne.

—Sire, dit le marquis de Pombal, voilà du sang précieux dont les champs de bataille seront jaloux; réservez vos gentilshommes pour les Espagnols et ne les livrez pas aux taureaux.

Le Roi secoua la tête, parut mécontent, sans qu'on pût savoir si c'était de l'incident du cirque ou de la remarque de son ministre; et les combats de taureaux perdirent quelque peu de leur faveur, sans cesser tout à fait. Aujourd'hui on va reprendre l'œuvre du marquis de Pombal, mais je ne sais pas, par exemple, si l'on chassera aussi les jésuites, dans le cas où il y aurait encore des jésuites en Portugal.

Puisque nous parlons des réformes, constatons avec quelque regret, celle qui vient de s'opérer dans l'intéressante petite république de Saint-Marin. Ne voilà-t-il pas que ces aimables spartiates viennent de créer un Ordre de chevalerie pour le mérite civil et militaire! Où l'amour de la gloriole ne va-t-il pas se nicher! Pour peu qu'on tienne à un bijou de plus à sa boutonnière, on pourra se procurer *gratis* (voilà la réserve républicaine!) une jolie croix en or émaillé de blanc portant l'effigie de saint Marin protecteur de la république. Suivant les grades obtenus, on pourra s'habiller en général, en colonel, en major ou en capitaine.

Décédé, hier, 9 juillet 1860, à 6 heures du soir, après une longue maladie, l'hon. J. L. FABRE, natif de la Louisiane, âgé de 40 ans. Ses amis et connaissances et ceux de M. A. Blache sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 5 heures et demie P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste Anne, entre St. Claude et Remparts.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
Les Membres de cette Société sont priés de se réunir dans leur salle, à l'encoignure des rues Grands-Hommes et Champs-Elysées, 3me District, aujourd'hui, 10 juillet 1860, à 4 heures et demie P. M., pour assister aux funérailles de leur ex-Président et frère, J. L. FABRE. Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président, AUG. LAROSE, Secrétaire.
10 juillet

Nouvelle société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
Les membres de cette société sont respectueusement invités de se réunir dans leur salle, à l'encoignure des rues Champs-Elysées et Grands-Hommes, cette après-midi, à 4 heures précises, pour assister aux funérailles de l'Hon. J. L. FABRE, recorder du Deuxième District et Président de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
ANTONIO VIEIRA, Président.
10 juillet

Sociedad libre de Beneficencia Mutua.
Los Socios se reunirán, hoy á la cinco de la tarde, en la casa del Presidente, calle de Sn Felipe, entre Conde y Vieja Levee, para acompañar á su ultima morada, los restos del finado socio Dn CONRAD THEOPHIL.
Nueva Orleans, Julio 10 de 1860.
De orden del Presidente
FCO. DE FUENTES, Secretario.
10 julio—1

☞ L'AMER du DR HOSTETTER [illegible]
A vendre par tous les droguistes.

Papier Fruneau, contre l'asthme.
Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.
[illegible]
LOUIS NAPOLEON ROCHARD, [illegible]

REMEDE UNIVERSEL.—[illegible]

L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE.
[illegible]
L'EAU DENTIFRICE ORIENTALE, se vend chez MICHON & DESPORTES, rue Royale, et chez les principaux pharmaciens.
Défiez-vous de la contrefaçon.

Dépuratif du Dr Vergé.
LES DARTRES de toute espèce, les taches à la peau, [illegible]
FAURE LACAUSSADE, [illegible]

Avis.
Il paraîtrait par *erreur* [illegible]
10 juill—1 LOUIS BEAULIEU.

MAISON A LOUER.
A partir du 1er juillet prochain.
La maison No 5, Jackson Square, [illegible]

MAISON A LOUER.
La maison No 6, Jackson square, [illegible] s'adresser à M. Henry Peychaud, à la Compagnie d'Assurance du Hope, rue du Canal.

Demande de Nourrice.
On demande de suite une nourrice, [illegible] encoignure Royale et Ste-Anne.

Demande de Nourrice.
On demande une nourrice blanche. S'adresser [illegible] rue St-Louis, No 189 entre Dauphine et Bourgogne.

Cheval égaré.
Parti lundi, 2 du courant, [illegible] cheval [illegible]

CIGARRES DE LA HAVANE—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

CACAO DE GUAYAQUIL—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

BAY RUM—[illegible] S. DE VISSER & CO, 64, rue des Magasins.

JAMBONS DE WESTPHALIE—En débarquement du steamship De Soto de New-York—100 jambons de Westphalie, excellents, à vendre par DUNTZE & CO, enc. Royale et Conti.

A Louer.
UNE négresse, bonne blanchisseuse et domestique de maison. S'adresser à TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge.

Seersuckers.
A VENDRE par A. JACQUET, coin Bienville et Vieille Levée.

Hickory Shirts.
A VENDRE par A. JACQUET, coin Bienville et Vieille Levée.

BOUCHONS—50 balles de 15,000 bouchons [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

FRUITS au jus assortis à l'eau-de-vie [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

SUCRE, Papier [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CONSERVES alimentaires [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

MADERE, Porto, vin de Cette [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CHAMPAGNE—100 paniers Moët & Chandon, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

SPECIALITE.
SIROP PECTORAL DE RICHARD contre la coqueluche et le crachement de sang. [illegible]

VIN TONIQUE AU QUINQUINA.
[illegible] F. BERTA, Pharmacien, Enc. Remparts et Quartier, N. O.

Laine du Mexique.
LAINE du Mexique—[illegible] PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.
En débarquement du navire Express, du Havre—[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.

Tamarins Frais.
70 barillets tamarins frais, [illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

Liqueur et élixir de la Grande Chartreuse.
Un nouvel envoi des véritables élixir et liqueur, en débarquement et à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Enc. Dauphine et Douane.

ATTENDU par le navire Fanny Fuler, de Bordeaux—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale.

ABSINTHE et Kirsch—[illegible] L. E. [illegible]

Ratification Mass Meeting.
Stephen A. Douglas, Président
Herschel V. Johnson, Vice-Président.
UN MASS MEETING du peuple aura lieu JEUDI SOIR, 12 du courant, à 7 heures, dans la rue du Canal, à la jonction des rues Royale & St-Charles, pour ratifier les nominations faites par la convention démocratique nationale de Baltimore.
Les Hon. Pierre Soulé, Cyprien Dufour et plusieurs autres orateurs haranguerent l'assemblée.
Par ordre du Comité démocratique exécutif d'Etat.
C. W. MUNDAY, Président.
10 juill—3t LOUIS DUFAU, Secrétaire.

ATTENTION.
VENTE A TERME.
☞ Marchandises sèches étrangères et américaines.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente à termes de marchandises sèches étrangères et américaines qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, aux salles d'encan de E. Roger & Co. 45 et 47, rue Vieille-Levée.—Conditions, au-dessus de $300, 90 jours de crédit.

Maison Johns & Dessommes Frères.
Jaconats—Jaconats
A 12 1|2 cents.
Reçu par les derniers arrivages de New-York—500 pièces jaconas assortis, que nous offrons au prix ci-dessus.
Ainsi qu'un assortiment choisi de toiles d'Irlande que nous vendrons à sacrifice pour clore une consignation.
Johns & Dessommes,
6juil *Encoignure Canal et Chartres.*

LAFFITTE & DEFFARGE,
132......Rue Royale.......132
SEULS AGENTS de la Compagnie des Grands Vins de Bourgogne, dont M. E. PASSIER est le Directeur.
Ont l'honneur d'informer les gourmets qu'ils sont en possession de quelques échantillons de ces vins.
Une boutique [illegible] PALAIS AMERICAINS [illegible] en plus grand [illegible]

Confiserie Supérieure.
ERNEST TURPIN, confiseur, rue de la Vieille Levée, No 26, entre les rues Conti et St-Louis, en face du marché au poisson, prend la liberté d'appeler l'attention du public et particulièrement celle des familles, sur son assortiment de confiserie supérieure, manufacturée par lui et garantie toujours fraîche, ainsi que d'une grande variété de gâteaux [illegible] articles qui se trouvent chez lui en grande variété. [illegible]
On trouvera constamment chez lui, en détail, un assortiment de vanilles qu'il reçoit directement des lieux de provenance.

Vins! Vins!
EN débarquement du navire *Toronto*, arrivé de Barcelone—
200 barriques vin de Catalogne (qualité supérieure)
En magasin—
50 barriques vin rouge de diverses marques,
30 [illegible] do Madère;
100 caisses vin blanc
A vendre par J. MARISTANY, Jr, 16jt—3f No 171, Nlle, et 302 Vieille Levée

Eaux-de-Vie! Eaux-de-Vie!
VENANT d'être reçu—
[illegible] Pinet, Castillon & Cie
[illegible] Lafayette;
[illegible] Huguenots.
A vendre par J. MARISTANY, jr., No 171, Nlle, et 302 Vieille Levée.

Divers! Divers!
100 Paniers huile Plagnol, grandes et 1|2 bouteilles, 100 caisses anchois.
A vendre par J. MARISTANY, jr., No 171, Nlle, et 302 Vieille Levée.

ASPERGES de Liebeck—Venant d'être reçues par vapeur par voie de New-York—100 boîtes de cet article si favorablement connu à vendre par
juil 10 DUNTZE & CO, Encoignure Royale et Conti.

LIQUEURS—Par Marathon de Bordeaux—10 caisses [illegible] DUNTZE & CO, Encoignure Royale et Conti.

VINS ROUGES—Par Marathon de Bordeaux—125 caisses de vieux vins Lafitte, Margaux, &c. 20 do Haut-Brion en demi bouteilles, à vendre par DUNZE & CO, Encoignure Royale et Conti.

CONSERVES—Par Marathon et Yolo Wylie, de Bordeaux—[illegible] Encoignure Royale et Conti.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée
LE 5 du courant, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende qui sera payé aux actionnaires, à partir de lundi, 9 du courant, au bureau de la Compagnie.
J. V. CHAREY, Secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
Rue de Chartres, No. 19.
LES soussignés viennent de recevoir une forte assortiment—[illegible]
A. BROUSSEAU & Co.

Importation directe de Paris.
Reçu par les navires Lemuel Dyer et Cécilia du Havre—
[illegible]
A vendre par EDOUARD QUILLOT, No 137 rue Royale.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT, chirurgien dentiste, No 168 rue Royale, entre St-Pierre et Toulouse, [illegible]

EAUX DE VIE de la Rochelle—[illegible]
Cognac.
[illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

VINGT-CINQ dames-jeannes vin de Madère [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

Vins.
QUINZE barriques vin rouge supérieur pour famille; [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

Schnapps
DEUX CENT caisses bouteilles et ½ bouteilles schnapps aromatique de Voldners; [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

QUARANTE caisses moutarde française—[illegible]
T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

DEUX CENT demi-boîtes sardines—A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

Cigares Allemands.
CINQ CENT MILLE de différentes marques en regalias, [illegible]
T. BAILLY BLANCHAD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Marathon de Bordeaux—
Fruits au jus. [illegible]
Fruits au jus assortis [illegible]
Fruits à l'eau-de-vie assortis. [illegible]
Gelées de fruits. [illegible]
Truffes. [illegible]
Petits Pois. [illegible]
Pâtés assortis truffés. [illegible]
Sardines à l'huile. [illegible]
Liqueurs. [illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Yolo Wylie de Bordeaux—[illegible]
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

Vin de champagne.
QUARANTE-CINQ paniers bouteilles marque de l'Ancre de B. & E. Perrier [illegible]
Perrier. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 30, rue de la Vieille-Levée.

E. S. TAPPAN. A. P. AVEGNO.
LES soussignés, avocats, ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé aujourd'hui une société pour l'exercice de leur profession, sous la raison TAPPAN & AVEGNO, [illegible]
4 juil—1m E. S. TAPPAN, A. P. AVEGNO.

VITRES—3,000 caisses de grandeurs assorties, françaises, à vendre par W. H. VREDENBURG, [illegible] Vieille-Levée.

Nouveau Magasin de Grocerries, CAMILLE LACOSTE
A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui son magasin de groceries, vins et liqueurs, au No 200, rue Royale, encoignure Dumaine. [illegible]

EN débarquement de la barque Fanny Euler arrivée de Bordeaux—[illegible] J. CURIEN.

POIVRE—[illegible] à vendre par E. TURPIN, [illegible] Vieille-Levée.

Avis.
AVIS est donné aux consignataires par le navire YOLA WYLIE, arrivé de Bordeaux, de retirer leurs permis dans les trois jours et de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1860. J. M. CURIEN.

LIQUEURS—60 caisses Cassis du Mont d'Or Noilly; 60 caisses Ratafia de cerises Noilly; [illegible] Liqueurs extra assorties Chauvet; [illegible] Marasquin extra Chauvet; [illegible] Liqueurs de la Grande Chartreuse; [illegible] Eau de Noix extra Chauvet; [illegible] paniers Anisette extra do; [illegible] caisses crème de Cacao vanille, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée, ou 44.

VERMOUTH, Absinthe et Muscat—[illegible] caisses vermouth Noilly, Prat & Co; [illegible] caisses vermouth Jouey; [illegible] absinthe suisse E. Pernod; [illegible] Turin & Lecoultre; [illegible] vin Muscat Frontignan; A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille-Levée, ou 44.

EAU D'ORANGERS—150 caisses eau fleurs d'orangers Ardisson & Varaldo; [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille-Levée, ou 44.

VIN rouge—150 barriques vin rouge, bon ordinaire; [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71 Vieille-Levée, ou 44.

EN débarquement des navires Yolo Wylie et Marathon, de Bordeaux—[illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18, rue St-Louis.

AMANDES de Tarragone, nouvelle récolte—[illegible] à vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

GOUSSE de vanille supérieure—[illegible] CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

EXTRAITS d'essence et Huiles—[illegible] A vendre par CUSACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

POMMES DE TERRE—400 barils et sacs pommes de terre de choix en débarquement. Oignons—150 barils oignons de choux, de St-Louis et Louisville. Riz—50 tierçons riz prime de la Caroline. Fruits secs—[illegible] Fèves—[illegible] Pois—[illegible] Patates douces—[illegible] A vendre par CUCULLU & JULIAN, No 30 (ancien 14), rue Poydras.

CASSIS, Punch au rhum et Bitter des Arabes—75 caisses Cassis du Mont d'Or, de Louis Noilly & Co. [illegible] caisses Bitters des Arabes; A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible] vin de Catalogne dit Villanueva [illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

15 BARILS MIEL blanc de l'Ile de Cuba. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement de la Teresita de Barcelone—[illegible] A vendre par F. SANCHO, No 229 rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

ABSINTHE et VERMOUTH—Kirsch, Guignolet et Curaçao; Anisette—[illegible] F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

PORC—[illegible] A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BŒUF—[illegible] A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

JAMBONS, épaules et [illegible] A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

GRAISSE—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BEURRE—[illegible] A vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

FARINE—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

WHISKEY—[illegible] GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

200 Bouts vides, en bon état, pour [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le soussigné—[illegible]
A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

PRUNES—[illegible] L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

CHAMPAGNE—125 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, diverses qualités, [illegible] L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

GUIGNOLET—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

SARDINES—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

PATES Truffes et Truffes—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux—[illegible] QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 et 14, rue St-Louis.

AVIS.
LA société qui a existé jusqu'à ce jour, dans cette ville, sous la raison Romagosa & Magi, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er du courant. F. Romagosa continuera le même genre d'affaires, en son nom et pour son propre compte, et liquidera les affaires de la maison. [illegible]
F. ROMAGOSA, JAYME MAGI.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1860.

DEMANDE.
UN bon fabricant de biscuits qui puisse fournir les meilleures recommandations, [illegible] S'adresser à L. MALUS & Co. No 60 rue Vieille Levée.

Changement de domicile.
LOUIS FALK, tailleur, annonce à sa clientèle et au public qu'il a transporté son magasin du No 125, rue Bienville, au No 89, même rue, entre Bienville et Conti.

EN débarquement du navire espagnol Teresita, venant de Barcelone—[illegible] papier à cigarettes, [illegible] cartes à jouer espagnoles. A vendre par JOSÉ BARBA, 285 Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Teresita, venant de Barcelone—[illegible] A vendre par PABLO GELPI & CO, 285, Vieille-Levée.

CIGARES. CIGARES.
LES acheteurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que,
Ingenuidad, Partagas,
Meridiana, Flor de Sancho,
Rodowa, Dos Hermanos,
Flor de Fujados, Meno Habana,
Cabarga, Know Something
Washington, etc.,
aux prix les plus modérés.
P. PRATS, 23, Commercial Place.

CHANDELLES de Paraffine—A vendre par [illegible] Vieille-Levée.

J. J. ALBERT,
33, rue de Chartres 33,
REÇU par les derniers arrivages de France l'assortiment le plus complet de chapeaux et casquettes pour la saison, savoir:
[illegible]
J. ALBERT, 33, rue de Chartres.

BRIQUES—[illegible] à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

Pour Port-au-Prince et St-Marc, Hayti.
Jour de départ, 25 juillet.
La barque LAURA, fine voilière, capitaine F. Pierce, partira comme il est dit ci-dessus. Elle est disposée expressément pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 26, Deuxième District, ou à
GEO. W. HYNSON & CO, No 27, rue du Camp.
5juillet—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.
PROCLAMATION
ATTENDU que le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans a reçu avis par le consul Américain à la Havane que des cas de fièvre jaune avaient été signalés dans cette ville et que j'en ai été officiellement informé. En conséquence, sur l'avis dudit bureau et conformément à la 14 section de l'acte No. 336 approuvé le 15 mars 1855, je lance cette proclamation, déclarant le port de la Havane une place infectée, et ordonnant la détention à la station de la Quarantaine sur le Mississippi et l'Atchafalaya pendant dix jours, de tout vaisseau venant du port de la Havane, ou de toute autre place infectée, ayant infecté de contagion ou de tout fléau pestilentiel, après informations du Bureau de Santé.
Donné de ma main et scellé du sceau de l'Etat à Bâton-Rouge, ce 25 juin, de l'année de Notre Seigneur 1860 et la quatre-vingt-quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
PLINY D. HARDY, Secrétaire d'Etat. 2jt—1m

LOUIS DUFAU,
AVOCAT.
☞ Son office reste *temporairement* au coin des rues Baronne et Commune, dans les bâtisses de l'Université.
M. LOUIS DUFAU saisit cette occasion pour remercier le public louisianais du patronage qu'il lui a jusqu'ici fait défaut depuis douze ans comme professeur. Il compte sur la même bienveillance dans la nouvelle profession qu'il a embrassée. Il prend la liberté de recommander aux familles qui lui ont confié leurs enfants Messieurs COLE & FERRIER qui continueront son école de grammaire, et qui sont des professeurs d'une instruction, d'une énergie et d'une moralité à toute épreuve.
13 juin—1m

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris
Office 111, Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti.
RÉDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidations de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français relatives, procurations pour la France, affaires litigieuses, collections, etc.

A. PAYA.
50......*Rue de Chartres*......50
REÇU par le steamer Cahawba—L'Amour, la Femme, l'Oiseau et l'Insecte, par T. Michelet; le roman d'un Jeune Homme Pauvre et tous les autres ouvrages d'Octave Feuillet.
Fanny, Daniel et Catherine d'Overmeire, par Ernest Feydeau. Lui et Elle, par Paul de Musset. Constance Verrier, George Sand. Les Victimes d'Amour, Hector Malot. A Travers Champ par Théo. Muret, la Neerlande et la Vie Hollandaise.
Voi. [illegible]
Trois Femmes par Emile Souvestre,
La Vie de Plaisir, Paul Foucher
Le Fantasma du Roi, Paul Féval
L'Homme aux Cinq Louis d'Or
La Bastide Rouge, Elie Berthet
Suzanne, par Edouard Ourliac.
—Drames et Comédies—
Le Père Prodigue, comédie en 5 actes
Le Demi-Monde do do
Le Fils Naturel do do
La Tireuse de Cartes, drame. 23 juin

PRINCIPAL ENTREPOT de Balances de Fairbanks,
et dépôts des COFFRES-FORTS DE LILLIE,
à l'épreuve du feu et des voleurs.
FAIRBANKS & Co,
2 juil—1m No 16, rue du Camp.

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE MACHINE A COUDRE pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE qu'un enfant peut la faire fonctionner
Elle est offerte avec confiance au public ET S'APPELLE LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS, Agents, No 93, rue du Camp.
2 juil—1m

Scierie de Brashear-City.
CETTE scierie, située à Brashear City, est maintenant prête à fournir de toute espèce de bois de toutes qualités, en quelque quantité que ce soit. Les commandes devront être adressées à la scierie ou aux soussignés, et seront promptement remplies.
BLANCHIN & GIRAUD.

ATTENDU par les navires Fanny Euler, Marathon, Yola Wylie, Lizzie Boggs et Eglantine, de Bordeaux—[illegible]
A vendre par V. MAIGNAN, 17 rue St-Louis.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY—Huile de graines de coton à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille-Levée.

BIENVILLE COTTON SEED OIL FACTORY.—Savons à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Gothenburg du Havre—300 dames-jeannes de 5 gallons. [illegible] CHAUDET & DESSFINT, rue Royale, Nos 147 & 149.

VINAIGRE à l'Estragon—[illegible] A vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33 rue Gravier.

Esquives à barriques.
EN débarquement du navire Fanny Euler, venant de Bordeaux et à vendre par le soussigné—20,000 esquives, 1,000 douzaines allumettes à soufrer les barriques. PAUL LACROIX, Toulouse 14.

Vin d'Oporto.
150 QUARTS pipes de la célèbre marque B. Reig, en débarquement de la barque Cléopâtre, arrivée de Marseille, à vendre par S. PLASSAN, 38 et 40 Vieille Levée.

VIN rouge—25 barriques vin rouge Deyrie Margaux, [illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis.

VIN blanc—[illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 16 et 18 rue St Louis.

EN débarquement du brick M. A. Stevens de la Havane, 15 barils miel blanc de la Havane, qualité supérieure, [illegible] 250,000 cigares Elmelenge, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

Lignes à pêcher et Hameçons.
NOUS recevons notre assortiment de lignes à pêcher dans tous les genres et les calibres. Hameçons de Limerick et hameçons expressément pour la pêche au casse-burgots. A vendre en gros par ROUSSET & GENIN, 33, rue du Canal, près Chartres.

CHAMPAGNE, BORDEAUX, Bourgogne et vins du Rhin.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos clients, et au public en général, que nous avons été nommés seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente des marques suivantes de vins:
EUGENE CLICQUOT, REIMS.
SCHRODER et SCHYLER & Co, BORDEAUX.
F. HASENKLEBER, NUITS (Côte-d'Or).
KIRCHNER & BRAUBURGER, RUDESHEIM, sur le Rhin.
N. R. PEPIN & Co, No 23, rue de la Commune.

Vins! Vins! Vins!
300 barriques vin de Catalogne, Tarragone, épais et Villanueva de choix,
[illegible]
A vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Cléopâtre, arrivée de Marseille, à vendre par les soussignés—[illegible]
A vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, rue de la Vieille Levée.

GENIEVRE DE HOLLANDE—40 pipes de la marque St. Bt. de Ryubeude & Zonen, en débarquement et à vendre par W. H. VREDENBURGH, 36, Vieille Levée.

Drawback! Drawback!
30 pipes genièvre de Hollande, double Eagle
[illegible]
A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, No 30, rue Conti.

Pensionnat et Externat,
Dirigé par Mlle BARTHE,
No 133, rue Bourbon, entre St Pierre et Toulouse, Nlle-Orléans.
MLLE BARTHE annonce au public qu'ayant acheté l'établissement de Mme Millet, rue St. Pierre, elle l'a transféré au local ci-dessus. Les élèves qui lui seront confiés, recevront une éducation soignée en français et en anglais, dans toutes ses branches, comprenant la lecture, l'Ecriture, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Musique vocale et instrumentale, &c. Mlle Barthe enseigne aussi la Broderie et les travaux d'aiguille de tous genres, et l'instruction religieuse sera l'objet de sa sollicitude constante. [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés—
[illegible]
PABLO GELPI & CO, 285, Vieille-Levée.

ABSINTHE—[illegible] A vendre, à livrer par le navire [illegible] C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle-Orléans.
Nlle-Orléans, 16 juin 1860.
EN vertu de la 37me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," approuvé le 23 février 1852, en vertu de la 8me section de l'acte supplémentaire pour l'incorporation de la ville de Lafayette avec la ville de la Nouvelle-Orléans approuvé le même jour, et dans le but de faire face à toutes les obligations des anciennes corporations, échéant dans l'année 1860.
Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau, de cette date au 25 juillet 1860, à midi, pour l'achat de cent cinq bons de $1000 chacun. Lesdits bons devront porter la date du 1er juillet 1860, payables dans 20 ans, au bureau du trésorier de cette ville, avec des coupons d'intérêt attachés aux dits bons, à raison de 6 pour cent l'an, payables semi-annuellement, dans la ville de New-York.
Les propositions devront être endossées: Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, et adressées à O. De Buys secrétaire. Les bons devront être adjugés au plus haut enchérisseur. Les commissaires se réservent le droit de rejeter l'une des enchères ou toutes les enchères. Conditions de paiement, comptant sur livraison des bons.
GERARD STITH, maire,
V. DUPLESSIS, contrôleur,
ADAM GIFFEN, trésorier,
S. WHITNEY, président du comité de finances du Board des Aldermen,
JOHN M. HALL, président du comité de finances du Board des Aldermen-Assistants.
18 juin—au 25 jt O. DE BUYS, secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860.
A DATER d'aujourd'hui, la société existant sous la raison de BLACHE & LEAUMONT est dissoute d'un commun accord et par limitation. MM. O. LEAUMONT & J. E. BLACHE, sont chargés de la liquidation.
F. Fro. JOSEPHINE BLACHE,
J. E. BLACHE,
O. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1860.
LES soussignés ont, à dater de ce jour, formé une société pour les affaires d'ENCAN et de COMMISSION sous la raison sociale de O. LEAUMONT BLACHE & Co, et prennent la suite des affaires de l'ancienne maison BLACHE & LEAUMONT.
O. LEAUMONT,
J. E. BLACHE.
M. JULES LEAUMONT a un intérêt dans ces affaires.

Dissolution de Société.
LA société existant entre M. R. B. MULLEN et J. J. JOHNS, sous la raison de Mullen & Johns, est dissoute, à partir de ce jour, par consentement mutuel.
M. R. B. MULLEN ayant vendu son intérêt à MM. J. J. JOHNS & DESSOMMES frères, les affaires de la société seront conduites dans le même magasin sous la raison de Johns & Dessommes, frères, qui restent chargés de la liquidation de l'ancienne société.
R. B. MULLEN,
J. J. JOHNS.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1860.

Formation de Société.
LES soussignés ont formé ce jour une société sous la raison de JOHNS & DESSOMMES frères, pour la vente de marchandises sèches dans le magasin connu ci-devant sous le nom de Mullen & Johns, situé au coin des rues Canal et Chartres.
[Signé] J. J. JOHNS,
H. DESSOMMES
E. A. DESSOMMES.

AVIS.
LA société existant ci-devant entre les soussignés, sous la raison A. CARRIERE & CO, est dissoute ce jour, par expiration du temps pour lequel elle avait été contractée.
A. CARRIERE,
F. BORDELOIS,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860.

LES soussignés continueront les mêmes affaires, sous le même nom social de A. CARRIERE & CO.
A. CARRIERE,
EMILE CARRIERE.
Nlle-Orléans, 30 juin 1860.

LE soussigné continuera en son nom et pour son compte, les affaires de COMMISSION et d'IMPORTATION.
Son bureau est momentanément No 33, rue Gravier.
Nouvelle-Orléans, 30 juin 1860. F. BORDELOIS.

Avis de Société.
LES SOUSSIGNÉS ont, par acte au rapport de Théodore Guyol, notaire, en date du 11 juin courant, formé, sous le titre de M. A. DE LIZARDI & CO, une société de commerce en commandite, dont les opérations auront principalement pour objet les affaires d'agence et de commission.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1860.
M. A. DE LIZARDI,
C. E. DUBREUIL.
Par pro. M. JULIAN de LIZARDI, Associé en commandite.
G. LeGARDEUR.

RIZ créole, riz créole—300 sacs riz créole, de différentes qualités, en magasin et à vendre par F. AVET, 39 et 41, Vieille Levée.

Le Dr G. W. LAWRENCE
MEDECIN RESIDENT DES SOURCES CHAUDES DE L'ARKANSAS.
LE Dr LAWRENCE s'empresse de répondre à toutes les lettres que les médecins et les malades du dehors lui écriront pour le consulter. Il prépare en ce moment un traité sur les propriétés curatives des eaux de l'Arkansas et leurs applications, [illegible]

COUVERTURES Pour Nègres.
H. de GOER & RIFFLARD
311, Broadway, New-York.
ONT l'honneur de prévenir leurs anciens clients de la Louisiane, qu'ils ont en magasin un grand stock de belles couvertures de laine à des prix modérés, [illegible]

DRY GOODS,
PRIX D'ENCAN.
R. CLAGUE,
Rue Ste Anne, 103, entre Bourbon et Dauphine.
A l'honneur de prévenir les Dames que pour clore la saison il vendra tout son stock de printemps
A 20 POUR CENT, Au-dessous du prix d'encan.
CHAMPAGNE de Piper Heidsieck—100 paniers bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par E. TURPIN, 87 Vieille-Levée.

Malle Volée.
UNE malle renfermant des papiers de famille a été volée [illegible] à l'encoignure de la rue Conde. Le propriétaire de la malle récompensera généreusement la personne qui la rapportera [illegible] au bureau de ce journal.

Perdu,
UN billet de $50, portant la date du 2 juillet 1860, [illegible] S. GUINAULT.

Vin rouge.
CENT VINGT barriques vin rouge pour famille, en débarquement du navire Fanny Euler, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33 rue Gravier.

Vin rouge.
DEUX CENT caisses vin rouge, en débarquement du navire Euler arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

RHUM—15 pipes rhum blanc et rhum coloré, en débarquement du steamship Habana arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

TABAC de la Havane, pour capes et tripes, en débarquement du steamship Habana, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

TABAC—de la Havane et du Mexique pour capes en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—Sucre blanc, sucre jaune et sucre brut, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, 18 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CONFITURES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS, 18 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS, 18 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18, rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

AMANDES—100 sacs amandes à la dame, nouvelle récolte, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, No 18 rue de la Douane entre Chartres et Vieille Levée.

400 BALLES foin de l'Ouest, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, No 11 Front Levée, près Bienville.

A. BERNARD
Horticulteur, 36, rue de Chartres,
GRAND ASSORTIMENT DE
Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, iris, amaryllis, crinum, couronne impériale, scille maritime, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues. Graines de fleurs graines de jardinage, griffes d'asperges, &c.
[illegible]

Graines fraîches de Jardinage.
Le soussigné vient de recevoir par le steamship Star of the West, de New-York, le complément de son assortiment de graines.
Pour le Printemps et l'Eté.
Choux pommés, 12 variétés, Choux de Bruxelles,
Choux cavalier, Choux fleur, demi dure,
Brocoli blanc hâtif, Brocoli violet hâtif,
Epinard, large feuille, Chicorée frisée,
Carotte demi longue, Betterave, courte rouge,
Betterave longue rouge, Betterave champêtre,
Bette, blanche ou carde, Oreo poireau, Oignon,
Melon d'Eau, Melon gros musqué,
Concombre long vert, Squash [illegible],
Laitue de Hollande, Scarole jaune d'été,
Radis rond rose, Radis demi long rose,
Radis longue rose, Radis jaune, Radis noir,
Moutarde, Persil, Panais, Navet plat blanc,
Navet plat collet rose, Choux raves blanc,
Navet rutabaga blanc, Navet rutabaga jaune,
Céleri plein blanc, Cresson large feuille,
Marjolaine, Lavande, Sauge, Romarin,
Fève plate, Gombo, Pois, Haricot nain,
Haricot saison à ramer, Roquette,
à vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, No 312, entre Hôpital et Quartier. J. MENARD.

Plantes et arbustes.
Une grande variété de plantes et d'arbustes, [illegible]

B. DOUR,
Marchand de graines,
99, rue Conti, entre 55 et 33.
Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fleurs, telles que Artichaut, Asperge, [illegible]

LAINE DU MEXIQUE.
13,000 livres en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier.

Compagnie du gaz de la Nlle-Orléans,
16 juin 1860.
Avis.—Les Directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende de six pour cent provenant du bénéfice des six derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 2 juillet prochain.
18 juin—1m. W. O. J. TISDALE, Trésorier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, rue Royale No 4.
DES propositions cachetées seront reçues à ce bureau, jusqu'au 9 du courant, pour fouiller et transporter sur la Levée, dans des brouettes, de deux à dix mille yardes cubes de sable de batture, aux endroits suivants:
De un à cinq mille yardes cubes au bas de la Place Jackson et de un à cinq mille yardes cubes de la rue Race au Felicity Road.
Les propositions devront être adressées à M. J. B. Slawson, Président de la Compagnie du Chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans.
S. L. JAMES, Ingénieur en chef.

Chaudières anglaises pour le sucre
En fer forgé et fondu.
Des Usines de MM. R. & J. RANKIN, DE LIVERPOOL.
LES soussignés, seuls agents à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ces célèbres chaudières, en ont toujours un grand et complet assortiment des deux sortes, en fer forgé ou en fer fondu, qu'ils offrent à vendre, rue Bienville, No 22.
M. A. DE LIZARDI & Co.

Changement de Domicile.
LE magasin de A. PAYA est transféré du No 71, rue de Chartres, dans un ancien magasin, No 50, rue de Chartres.

JAMES M. PUTNAM
Autrefois de la maison HALL, RODD & PUTNAM.
Facteur de Coton et de Sucre,
EXPEDITEUR [illegible]

AU PUBLIC.
AYA PANA BITTER
Manufacturé par J. Chauvet.
NOTRE but en appelant [illegible]
[illegible]
Nlle-Orléans, E. DESCHAMPS, X. LAMBERT
Dépôt général J. CAZAUX, [illegible] rue Vieille-Levée, 73.
Bâton-Rouge M. GRANARY, Thibodeaux W. G. MORTON, Avoyelles Dr DESFOSSES, Napoléonville J. ROTOT, Donaldsonville J. GONDRAN, Waterloo, J. ST-GERMAIN, Plaquemines H. LE BLANC, Mobile L. LAUNOY.

Sources de Bladen et de Calium.
Départ de Mobile tous les mardis et samedis, à 4 heures P. M.
Pour les sources de Bladen et de Calium
[illegible] RESCUE, [illegible] DEMOPOLIS [illegible]
JOHN E. HYDE & Co, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.
☞ On peut retenir des chambres d'avance en s'adressant aux agents. 4 mai—5m

SANGSUES! SANGSUES
50 000 SANGSUES HONGROISES [illegible] à vendre en gros et en détail, par le soussigné [illegible]
O. ROBIN, Pharmacien, [illegible]

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No 66.
Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c. &c.

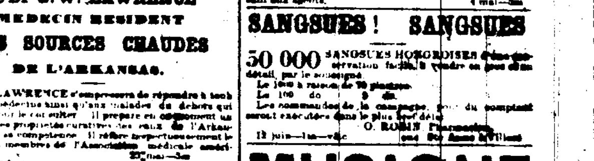

PIANOS! PIANOS!
De la maison de HERZ, [illegible] médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.
SEUL AGENT DES Instruments de Sax,
HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

Restaurant et Hotel de l'Aigle,
RUE MADISON.
Avis aux gastronomes et aux personnes de bon goût.
Les Sieurs BOULO et SIMON, tous deux bien connus, [illegible] RESTAURANT DE L'AIGLE, rue Madison, [illegible]

MOUSSE MOUSSE
SELLE ET COMMUNE.
ATELAS DE MOUSSE, en tous genre
do DE CRINS
do DE LAINE
do DE PAILLE
PLUMES DE CHOIX
Oreillers, Traversins, [illegible] CAMPBELL & Co.

MAISON A LOUER.
A louer, une maison en briques, à trois étages, située à l'encoignure Dauphine et Remparts, [illegible] S'adresser à F. SANCHO, 229, Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre, [illegible] CAMILLE LACOSTE, 200, rue Royale, enc. Dumaine.

EN débarquement du navire Fanny Euler, de Bordeaux—[illegible] A vendre par CAMILLE LACOSTE, 200 rue Royale, enc. Dumaine.

Distillerie et fabrique de chocolat.
35 et 37....Rue Quartier....35 et 37
LIQUEURS, sirops assortis et chocolat, le tout fabriqués avec le plus grand soin et vendus aux prix les plus réduits.
Dépôts de liqueurs, brandy, vins, sirops, rue du [illegible] rue Bourbon, 99, près St-Louis.
[illegible] L. C. CRESSON

SEULE AGENCE DE LA Célèbre Manufacture "Stacker"
TENNESSEE.
LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants: Chaudières de 24 à 72 pouces, à 1 [illegible] la livre.
[illegible] F. LAVILLEBEUVRE, No 12, rue de l'Union.

VIN DE CATALOGNE—200 barriques vin épais et de qualité supérieure, en débarquement du navire Teresita, arrivé de Barcelone, à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, rue Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—[illegible] en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266 rue Vieille Levée.

BOUCHONS—5 balles bouchons fins longs pointus en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266 Vieille Levée.

CARTES espagnoles, [illegible] à Torres, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, Vieille Levée.

MAYORQUE—4 pipes et 10 barriques 1re qualité, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, Vieille Levée.

RHUM de la Havane—[illegible] en débarquement du steamship Habana, à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, Vieille Levée.

TABAC DE LA HAVANE, nouveau—40 balles tabac de la nouvelle récolte, en débarquement du steamship Habana, à vendre par ANT. COSTA & Co, 16, rue Douane.

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné:—400 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

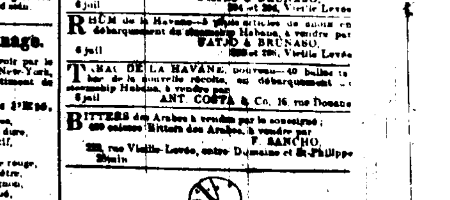

Maison J. Augé,
RUE DE CHARTRES, 63,
Encoignure Bienville.
MME AUGÉ a l'honneur d'informer ses nombreuses clientes, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par les derniers arrivages, se composant ainsi qu'il suit:
Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.
[illegible]

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, arrivé du Havre—[illegible] J. M. CURIEN, 30, rue Toulouse.